



École Publique Odette ROUX - Rue de l'école 85430 AUBIGNY

☎ 02 51 98 72 15

💻 ce.0850200f@ac-nantes.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 24 MARS 2022

La séance débute à 18h00

Secrétaire de séance : Mme GIRAUD

Présents

Enseignants :

Mme JACQUELINE, Directrice

Enseignantes adjointes en maternelle

Mmes MIGLIETTA, MOINET, GUENARD, GOLFIER

Enseignantes adjointes en élémentaire

Mmes GIRAUD, PROUST, AUBIGNY, GODET, PEIGNON, PINEAU, FLAGEUL

Enseignants adjoints en élémentaire

MM RONCEUX, HERAUD

Représentants de Parents d'Élèves Titulaires :

Mmes BRASSELET, MARTINEAU, BOUE, SEMPE HALLIEZ, ATHANASE, NOWACZYK

Représentants de la Municipalité :

M. BOUARD, Maire de la commune d'Aubigny

Mme ROUTHIAU, Adjointe à l'éducation

M. EMERIAU, responsable du pôle éducatif

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN): M. DUBOIS

Excusés

Inspecteur Éducation Nationale - circonscription Roche Sud : M. DOURIAUD

Membres du RASED : Mme LANGLOIS, Mme FANGET-PEYRARD, M. PIC

Représentants de Parents d'Élèves :

Mmes BOURY, VANDAMME DELABRIERE, LUCAS, NIRLO, ROZAN, POUPEAU, LIGNEL

1- Modifications à apporter au procès-verbal du premier conseil d'école

Aucune modification.

2- Effectifs prévisionnels pour la rentrée scolaire 2022

Mme JACQUELINE présente aux membres du Conseil d'école les prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée scolaire.

A ce jour, 321 élèves sont scolarisés dans l'établissement :

PS : 31	MS : 29	GS : 42				Total maternelle : 102
CP : 36	CE1 : 41	CE2 : 43	CM1 : 46	CM2 : 53		Total élémentaire : 219
Total général : 321						

Deux nouveaux élèves d'une même fratrie arriveront le 23 mai 2022.

Prévision des effectifs transmise à l'inspection en date du 24 janvier 2022 :

TPS : 7	PS : 24	MS : 31	GS : 33			Total maternelle : 95
CP : 44	CE1 : 38	CE2 : 44	CM1 : 43	CM2 : 47		Total élémentaire : 216
Total général: 311						

Les inscriptions en mairie ne sont pas encore terminées pour la rentrée prochaine.

Mme JACQUELINE précise que la municipalité a reçu un courrier de Madame la Directrice Académique en date du 17/01/2022 concernant la préparation de la rentrée 2022 dans les écoles publiques de Vendée. Cet écrit stipule que Madame Côme « n'envisage pas, à ce jour, de mesure de carte scolaire dans les écoles publiques de la commune pour la rentrée 2022 ».

L'organisation pédagogique de l'école devrait donc rester à 13 classes pour la rentrée scolaire de septembre 2022.

3- Elaboration du futur projet d'école 2022-2026

Mme JACQUELINE, au nom de l'équipe enseignante, présente aux membres du conseil d'école les 3 axes retenus pour le futur projet d'école 2022-2026 :

Axe 1 : construire le sens du nombre et le sens de la phrase, du texte

Objectif visé : Améliorer la compréhension par les élèves du nombre en mathématiques et de la phrase, du texte en français.

Axe 2 : Favoriser l'implication de l'enfant dans un parcours d'élève et de citoyen

Objectif visé : Améliorer l'attention, la persévérance/ Sensibiliser les élèves aux grands enjeux environnementaux

Axe 3 : Poursuivre l'engagement de l'école dans un parcours renforcé en anglais

Objectif visé : ouvrir les élèves sur l'Europe.

M. DUBOIS prend la parole. Il insiste sur le fait que « Le projet d'école doit primer sur le projet territorial. Le périscolaire et le péri-éducatif, ne doivent jamais prendre le dessus sur le projet d'école ». Les différents membres du conseil d'école approuvent le choix des trois axes du futur projet d'école.

4- Nouvelle séquence d'évaluations nationales en CP

Une nouvelle passation d'évaluations nationales en CP a eu lieu du 28 février au 11 mars 2022. Elle était composée de 3 séquences de français et de 2 séquences de mathématiques.

Mme GIRAUD et M. RONCEUX expliquent que cette séquence d'évaluation a été globalement bien réussie par les élèves. Ils précisent cependant que les résultats sont un peu « faussés » du fait que normalement les évaluations auraient dû avoir lieu en janvier. Elles ont été retardées en raison du protocole sanitaire.

5- Projets autour de l'Europe

Courant septembre, plusieurs classes d'élémentaire ont participé à la journée européenne en présentant un chant en différentes langues.

L'école participera aussi à la fête de l'Europe qui aura lieu le 14 mai 2022.

Mme JACQUELINE ajoute que, dans le cadre du programme Erasmus+, une nouvelle mobilité d'enseignants de l'école aura lieu à Florence en Italie pendant les vacances scolaires de Pâques. Mme MIGLIETTA, Mme PINEAU et Mme FLAGEUL poursuivront leur formation concernant la mise en place de séances EMILE(Enseignement de Matières par Intégration d'une Langue Etrangère).

6- Coopérative scolaire : fonctionnement / Actions et sorties à venir

Chaque enseignant bénéficie en 2021/2022 d'une enveloppe d'environ 200 euros pour les sorties scolaires (déplacements et activités pédagogiques, culturelles...), les spectacles, la venue d'intervenants extérieurs à l'école ou l'organisation de journées spécifiques ou d'ateliers.

Toutes les classes de l'école se sont rendus à l'exposition Echanges de Regards du 14 au 18 mars 2022. L'équipe enseignante tient à rappeler que cette exposition de proximité est une réelle opportunité de qualité pour le parcours d'éducation artistique et culturel de chaque élève.

Mme JACQUELINE précise que la venue de l'auteur de jeunesse Christos ORTIZ, prévue en décembre, n'a pas eu lieu en raison des conditions sanitaires. Cependant un spectacle de cet auteur est prévu pour tous les élèves d'élémentaire au cinéma le Carfour le 16 juin 2022.

Plusieurs classes de l'école se sont rendues ou vont se rendre pour diverses animations à la médiathèque d'Aubigny.

Mme JACQUELINE informe que les 2 projets de classe découverte vont bien avoir lieu en avril :

- celui des classes de CE1/CE2 et de CE2 au centre du Porteau à Talmont Saint Hilaire du 25 au 29 avril
- celui des classes de CM2 au centre de Saint Hilaire de Riez du 25 au 27 avril.

D'autres projets sont prévus :

Cycle 1 :

- Les classes de PS et PS/MS visiteront le zoo des Sables d'Olonne le vendredi 3 juin 2022 pour leur sortie de fin d'année scolaire.
- Les classes de MS/GS se rendront le mardi 14 juin 2022 à la Maison des Libellules à Chaillé sous les Ormeaux pour réaliser des activités autour de cet insecte.

Cycle 2 :

- Les classes de CP et CP/CE1 se rendront à la Tour Nivelles le 27 juin 2022 pour découvrir l'école autrefois. De plus, un enregistrement sera réalisé en juin de plusieurs chansons créées tout au long de l'année scolaire.
- Pour les élèves de CE2, une deuxième intervention sur l'eau aura lieu à l'école par l'association La Cicadelle le mardi 10 mai 2022. Pour les élèves de CE1, cette animation aura lieu avec une activité pêche à l'épuisette au parc de la Tournerie le 31 mars 2022.
- Les classes de CE1 et CE1/CE2 réaliseront leur sortie de fin d'année le 23 juin 2022 au logis de la Chabotterie avec une animation sur le quotidien du XVIIIème siècle, une chasse au trésor et une découverte de l'histoire du café, du thé et du chocolat en lien avec les sens et le voyage.
- La classe de CE2 se déplacera pour réaliser une activité « soigneur en herbe » au Haras de la Roche sur Yon le mardi 23 Juin 2022.

Mme JACQUELINE précise qu'un cycle natation va à nouveau avoir lieu. Les élèves de la classe de CE1 se rendront à la piscine de Saint Florent des Bois du 24 mai au 14 juin 2022.

Cycles 2 et 3 :

- Les classes de CM1 et CM2 visualiseront un spectacle de « Partage en scène » à Nieul le Dolent le 29 avril 2022.
 - Les élèves de CE2 et les deux classes de CM1 se rendront au Grand R à la Roche sur Yon pour voir un spectacle « un conte du chat perché » le mardi 24 mai 2022.
 - Dans le cadre de la prévention routière, les élèves de CE2 et CM1 se déplaceront sur une piste routière mi-juin.
- La classe de CM2B s'est qualifiée pour une finale de concours mathématique. Ils se rendront à l'INSPE le 11 mai pour participer à cette finale.

Un temps fort de carnaval a eu lieu à l'école le mercredi 23 mars 2022. Les enfants **et les adultes** étaient déguisés, ils ont chanté, dansé, fait la farandole. Les élèves de maternelle avaient effectué de la pâtisserie pour l'occasion. Ce fut un authentique moment de fête et de partage retrouvé, après cette grande période de restriction sanitaire.

D'autre part, Mme JACQUELINE rappelle que la fête de l'école est fixée le samedi 25 juin 2022.

M. Dubois rappelle l'importance du principe de la coopérative scolaire qui permet à tous les enfants de bénéficier des activités et des sorties même si les familles n'y ont pas participé.

7- Climat scolaire : formation de nouveaux élèves-médiateurs

Mme JACQUELINE explique que, suite à un arrêt en raison du protocole sanitaire à l'école, la médiation par les pairs a été relancée en faisant un appel à candidature auprès des élèves de CM1 et CE2. 9 candidatures d'enfants vont être retenues. Une formation devrait avoir lieu auprès de ces élèves par le référent climat scolaire de la circonscription, courant avril.

M. DUBOIS propose à l'école de participer à un concours national autour de la citoyenneté pour mettre en valeur les actions menées par toute l'équipe éducative.

8- Nouveaux horaires des écoles publiques de la commune pour la rentrée scolaire de septembre 2022

*Concernant le vote pour les rythmes scolaires :

Mme JACQUELINE rappelle qu'un conseil d'école exceptionnel s'est tenu le 24 février 2022 afin de réaliser un vote concernant les rythmes scolaires pour la rentrée scolaire 2022.

Mme JACQUELINE précise, en tant que présidente du conseil d'école, que, de bonne foi et dans le souci d'un respect d'équilibre du nombre de voix délibératives pour chaque partie de la communauté éducative, elle a organisé ce vote selon une procédure autorisant la procuration. Cette procédure avait été validée par Monsieur l'Inspecteur, son supérieur hiérarchique.

Suite à ce vote, des membres des conseils d'école des écoles publiques ont contesté la possibilité de voter par procuration.

De ce fait, M. DOURIAUD, inspecteur de la circonscription, a sollicité le ministère de l'éducation nationale concernant cette question. La réponse du ministère a été la suivante : cette modalité est possible, à condition que cela soit clairement mentionné dans le règlement intérieur du conseil d'école s'il y en a un. Etant donné que cela n'est pas le cas pour l'école, ainsi que pour l'école Jean de La Fontaine, les conseils d'école sont contraints de se réunir à nouveau pour un nouveau vote.

Mme JACQUELINE informe donc que **le vote du 24 février 2022 est annulé** et qu'**un nouveau vote aura lieu à bulletin secret sans possibilité de procuration lors d'un nouveau conseil d'école exceptionnel le jeudi 7 avril 2022 à 18h00**. Monsieur l'Inspecteur sera présent à ce vote qui aura lieu dans la salle du conseil municipal de la mairie d'Aubigny. M. DOURIAUD a expliqué à Mme JACQUELINE qu'il serait alors judicieux de profiter de ce nouveau conseil d'école exceptionnel pour valider la position du conseil d'école et les nouveaux horaires arrêtés en cas de vote en faveur d'une semaine à quatre jours.

L'équipe enseignante informe, d'autre part, qu'un droit de réponse a été envoyé au journal du Pays Yonnais concernant l'article publié le 3 mars 2022. Cet écrit en réponse a été rédigé en concertation avec Monsieur l'Inspecteur. Il a été publié dans le journal, en format papier, en date du 10 mars 2022.

Les enseignants de l'école Odette Roux ne désirent pas de polémique mais tiennent à préciser qu'ils ne se sont pas reconnus dans les propos de l'article. Ils ont désiré souligner qu'ils n'ont jamais exercé une quelconque pression concernant l'avenir des rythmes scolaires dans les écoles publiques de la commune. Les enseignants n'ont jamais critiqué le contenu des activités péri-éducatives ni les intervenants.

Le comité de parents a exprimé son soutien envers l'équipe enseignante et a précisé n'avoir reçu aucune pression de sa part.

M. DUBOIS précise qu'il est intervenu auprès du Ministère suite à la procédure et il souligne l'importance d'établir un règlement intérieur de conseil d'école. Il souhaite également que les DDEN soient présents dans toutes les commissions qui traitent des activités scolaires, dans celles qui délibèrent sur le projet éducatif et dans les commissions qui traitent du péri-éducatif et du périscolaire.

Mme JACQUELINE précise que le règlement intérieur du conseil d'école est nécessaire pour établir des modalités spécifiques de délibération.

Le comité de parents demande quelles vont être les conséquences de ces nouveaux votes au niveau municipal. M. le Maire précise que le conseil municipal ne pourra pas revenir sur son vote et donc sur sa décision de revenir à une semaine à 4 jours. La décision finale, suite aux deux nouveaux votes des conseils d'école, sera prise par Madame la Directrice Académique qui donnera ou non une dérogation pour repasser à 4 jours.

* Concernant les discussions autour des nouveaux horaires de l'école :

La question des nouveaux horaires de l'école a été au centre d'une réunion à la mairie en date du jeudi 17 mars 2022.

Des propositions ont été données par l'équipe enseignante. Les deux premières étaient privilégiées par rapport à la troisième.

*9h00- 12h00/13h30-16h30 pour toutes les classes

*Elémentaire : 8h45-12h15/14h00-16h30

Maternelle : 8h45-11h45/ 13h30-16h30

*Elémentaire : 9h00-12h30/14h00-16h30

Maternelle : 9h00-12h00/13h30-16h30

Une proposition d'horaires a émergé des échanges de la réunion en lien avec les contraintes de chaque partie en présence. Cette proposition était la suivante :

Elémentaire : 8h45-12h00/14h00-16h45

Maternelle : 8h45-11h45/13h45-16h45

► Après réflexion, cette proposition pourrait aussi être unique pour toutes les classes :

8h45-12h00/14h00-16h45

Beaucoup d'enseignants ont précisé qu'ils n'étaient pas favorable à une fin du temps scolaire à 16h45 pour les élèves. L'argument avancé est celui du temps très court pour que les enfants puissent après la classe se rendre à leurs activités extra-scolaires.

Une nouvelle proposition a alors été envoyée à la municipalité **qui a fait l'unanimité auprès des enseignants :**

***Elémentaire : 8h45-12h15/14h00-16h30**

Maternelle : 8h45-12h00/13h45-16h30

M. le Maire prend la parole pour expliquer que les deux heures de pause méridienne sont nécessaires pour les enfants et pour maintenir l'emploi du personnel municipal.

M. HERAUD, au nom des enseignants, explique son inquiétude vis à vis des élèves pour ce temps de pause qui sera long s'il est de deux heures. Il rappelle aussi que l'équipe éducative s'est battue il y a quelques années pour obtenir un temps de pause méridienne plus court.

De plus, l'équipe enseignante précise qu'aucune réflexion sur les nouveaux horaires n'a été engagée dans les conseils des maîtres sous l'angle de convenance personnelle des professeurs des écoles mais seulement dans l'objectif du bien-être de tous les élèves.

M. EMERIAU explique qu'actuellement il est compliqué de faire manger les 9 classes élémentaires en 2 heures en essayant de maintenir les enfants à table au moins 25 minutes. Il rappelle aussi l'importance de prendre le temps de manger, d'avoir le temps de faire un éveil au goût...

M. le Maire rappelle que le restaurant scolaire est un service proposé par la municipalité. Il explique qu'il s'agit de donner des réponses satisfaisantes aux agents municipaux pour la réorganisation de leurs emplois du temps. La municipalité désire maintenir un service de qualité.

Concernant la question de la fin de classe à 16h45, la municipalité précise que les associations sportives de la commune pourront s'adapter à ces nouveaux horaires.

Les parents questionnent la municipalité sur les activités qui seront proposées sur la pause méridienne. M. EMERIAU explique que des animateurs proposeront deux ateliers par jour pour les enfants volontaires. L'intérêt de déterminer les mêmes horaires pour les deux écoles publiques est de pouvoir faire intervenir ces animateurs sur les deux sites.

L'équipe enseignante rappelle qu'avoir beaucoup d'enfants (cycles 2 et 3 en même temps) sur un long temps risque de multiplier les conflits et les accidents. M. le Maire précise que des médiateurs seront présents sur la pause méridienne afin de réguler le climat scolaire.

*Mme JACQUELINE demande aux personnes présentes de donner un avis à main levée sur le « consensus » suivant, émergeant du temps de réflexion collégial au cours du conseil:

► Pour l'ensemble des classes :

8h45-12h00 / 14h00-16h45 (accord général sur un début de classe à 8h45 - proposition permettant 2h de pause méridienne, demande de la municipalité)

8 personnes sur 22 voix délibératives en présence approuvent ce consensus.

*Mme JACQUELINE demande alors aux membres du conseil de se positionner avec un avis à main levée sur la proposition émanant du corps enseignant (proposition avec une pause méridienne plus courte : 1h45 de pause mais un décalage des horaires d'un quart d'heure entre la maternelle et l'élémentaire sur cette pause – fin de classe plus tôt pour les élèves) :

► Elémentaire : 8h45-12h15/14h00-16h30

Maternelle : 8h45-12h00/13h45-16h30

20 personnes sur 22 voix délibératives en présence sollicitent la municipalité pour poursuivre la réflexion en faveur de cette proposition.

► **La réflexion va donc suivre son cours, rien est encore statué.**

A la demande du comité de parents, sont consignées sur ce procès-verbal :

Les questions suivantes adressées à la municipalité de la part du comité de parents :

1. Les horaires de classe vont-ils changer à la rentrée scolaire de septembre 2022 ?
2. Est-ce que la diversité des activités proposées lors des TAP sera proposée en accueil du mercredi ?

3. Suite à l'annulation des TAP, qu'est ce qui est prévu pour les mercredis matins, quels sont les surcoûts à prévoir pour le centre de loisirs ?
4. Pour le mercredi à partir de septembre 2022, sera-t-il prévu de fractionner les temps d'accueil ? exemple : matin + cantine, cantine + après-midi, que le matin ou que l'après-midi ? flexibilité de l'offre ?

9- Portes ouvertes de l'école

Le conseil des maîtres a fixé la date du vendredi 20 mai 2022 pour des portes ouvertes de l'école à partir du 16h45.

L'objectif est de permettre de recréer du lien entre les parents d'élèves, les nouvelles familles et les enseignants, suite à cette longue période de restrictions en lien avec les conditions sanitaires. Ces portes ouvertes permettront aussi de mettre en avant les travaux des élèves en lien avec les nombreux projets pédagogiques mis en place à l'école.

Des visites de l'école seront à nouveau proposées aux familles, encadrés par des élèves de CM2.

Le Comité de parents a répondu favorablement à sa présence aux portes ouvertes. La municipalité reviendra vers Mme JACQUELINE concernant les présentations possibles de la part de la mairie à ces portes ouvertes.

10- Renouvellement du matériel informatique de l'école

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour les nouveaux ordinateurs reçus et répartis dans les classes fin février. Chaque classe de maternelle et d'élémentaire est maintenant dotée d'un ordinateur portable neuf.

Un nouvel ordinateur fixe a été installé dans la salle des maîtres élémentaire. Le deuxième ordinateur fixe de cette salle des maîtres est en maintenance ainsi que les anciens ordinateurs portables des classes. Ces derniers viendront remplacés les ordinateurs de la classe mobile.

Mme JACQUELINE informe que l'équipe enseignante a demandé un lot de 16 tablettes dans la demande de budget 2022 auprès de la municipalité. Cette demande est en lien avec une des priorités ministérielles : le développement des compétences numériques des élèves. Ces tablettes permettraient des activités numériques en demi-groupe de classe. Les enseignants espèrent une réponse favorable à cette nouvelle dotation informatique.

11-Travaux de rénovation de l'école

Mme JACQUELINE, remercie la municipalité, au nom de l'équipe enseignante, pour l'installation d'une nouvelle structure de jeu prévue dans la cour de maternelle.

Mme JACQUELINE interroge la mairie sur les travaux de rénovation prévus pour la partie élémentaire.

M. le maire explique avoir reçu la nouvelle mouture pour les travaux. Il espère un début des travaux fin 2022.

Concernant la surface de la salle de restauration, elle devrait être augmentée.

Ces travaux s'étaleront sur 2 voire 3 ans (agrandissement des classes, rénovation énergétique)

12- Questions diverses

* Eclairage, entre autre, sur les diverses inscriptions des familles auprès de la municipalité

Mme JACQUELINE consigne à ce point de l'ordre du jour, la suite des questions adressées à la mairie de la part du comité de parents :

Capacité d'accueil du centre de loisirs

5. La capacité d'accueil du Centre sera-t-elle suffisante pour accueillir tous les élèves ?
6. Est-ce que les parents qui travaillent seront prioritaires pour le centre de loisirs ?
7. Si la capacité d'accueil du centre de loisirs ne suffit pas, y aura-t-il une proposition de prise en charge par une association ?

Inscriptions site mairie

8. Pourrait-on simplifier les inscriptions au périscolaire, cantine ou centre de loisirs ?
9. La tarification et les horaires de récupération des enfants le mercredi sont contradictoires entre le site internet et la réalité.
Exemple : Est-il possible de réserver le mercredi après-midi avec une heure de fin choisie 15h30 ?

Absence d'un enseignant

10. Y a-t-il un service de garderie prévu par la mairie en cas d'absence d'un enseignant (sans possibilité de les mettre dans d'autres classes) ? Y a-t-il un service minimum à assurer ?

La séance est levée à 20.15.

La Directrice, Mme JACQUELINE

^{Deux}
~~Un~~ Représentant de Parents d'Élèves

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE ODETTE ROUX
Marnelle - Élémentaire
Rue de l'École
85430 AUBIGNY LES CLOUZEUX
Tél. : 02 51 98 72 15
Mail: ce.0850200f@ac-nantes.fr




La Municipalité

